



**Schéma volontaire 2BS
2BS-INS-PRO-02 Rapport d'Audit
Rapport d'audit – Informations Obligatoires**

Note concernant le statut de ce document

Ce document de référence est une partie intégrale du schéma volontaire 2BS développé par l'Association 2BS.

Cette mise à jour vise à se conformer à la version la plus récente de la Directive UE 2009/28/EC modifiée par la Directive 2015/1513 du Parlement Européen et du Conseil du 9 septembre 2015.



Table des Matières

1.	Introduction	3
2.	Périmètre	3
3.	Informations Générales	3
4.	Information sur le Certificat	6
5.	Profil de l'Opérateur Economique	8
6.	Utilisation de listes de contrôle d'audit	10
7.	Conclusions de l'audit	11



1. Introduction

Afin de rendre les rapports d’audit plus exhaustifs et concernant les informations nécessaires à inclure dans des documents comme les certificats, le responsable d’audit doit fournir et enregistrer une certaine quantité d’information dans le rapport d’audit, dans la liste de contrôle d’audit, et dans le plan d’audit.

Ces informations supplémentaires mèneront à une meilleure lisibilité dans les dossiers concernant leur revue ou leur compréhension et permettra l’harmonisation des données transférées entre les différentes organisations de certification.

Ce document peut être mis à jour à la demande du consortium 2BS en fonction des changements éventuels dans les exigences et les standards venant de la Commission Européenne.

2. Périmètre

Ce document est lié à la procédure concernant le processus de vérification [2BS-PRO-02]. Le but de cette instruction est d’aider l’auditeur et l’organisation de certification [OC] à délivrer un rapport d’audit qui est exhaustif et qui répond aux exigences de 2BS.

3. Informations Générales

Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
	* Champ exigé – langue du rapport Français (si l’audit a lieu en France) ou en anglais sinon.	Rapport d’Audit, liste de contrôle.
- Convention entre l’Organisation de Certification [OC] et l’Association 2BS - 2BS-PRO-02 procédure	* Nom de l’Auditeur et l’identification de l’Organisation de Certification	Rapport d’audit
- 2BS-PRO-02 procédure	*Standard applicable utilisé pour la vérification	Rapport d’audit
- 2BS-PRO-02 procédure	*Numéro de certificat 2BS attribué	Rapport d’audit



Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
- Formulaire demande le numéro du certificat 2BS	* Si l'opérateur économique est déjà certifié 2BS par une autre OC, indiquer le numéro de certificat obtenu par l'autre OC	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure	* Type d'audit: audit initial, audit de surveillance (spécifier le périmètre de l'audit de surveillance), audit de renouvellement, audit complémentaire, audit supplémentaire (par exemple, une extension du périmètre)	Rapport d'audit
- Modification du périmètre de certification	<p>* Si le périmètre de l'audit a été modifié depuis l'audit précédent, la nature de et la raison pour cette modification doivent être spécifiées ensuite communiquées à l'Organisation de Certification.</p> <p>Les raisons habituelles pour des modifications dans le périmètre de certification sont: le nombre de sites a changé, les matières premières dans le processus ont changé, le processus est différent, l'entité légale a changé suite à une fusion, etc.</p>	Rapport d'audit
- Formulaire demande le numéro du certificat 2BS	<p>*Si l'opérateur économique est certifié selon d'autres schémas volontaires, spécifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du standard - la période de validité de son certificat (date de début, date d'expiration) - le périmètre de la certification 	Rapport d'audit
- Formulaire demande le numéro du certificat 2BS	* Si l'opérateur économique a été certifié selon un autre schéma volontaire courant les 12 derniers mois, spécifier le nom du Standard et indiquer pourquoi la certification a cessé.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure	*Si l'opérateur était suspendu pendant le cycle de certification, spécifier la période de suspension et les raisons pour la suspension.	Rapport d'audit



Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
	*Si l'audit est lié avec un ou plusieurs autre(s) standard(s) de durabilité ou un autre système de gestion, spécifier ce(s) standard(s) et le périmètre de l'audit	Rapport d'Audit et /ou plan d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure	* Si la durée de l'audit est plus courte que le temps alloué par contrat, cette réduction de temps doit être justifiée.	
	*Si l'audit est lié avec un ou plusieurs autre(s) standard(s) le plan d'audit doit refléter le temps passé sur l'évaluation 2BS.	Rapport d'Audit et /ou plan d'audit
	* Nom et fonction des personnes qui ont été auditées	Rapport d'Audit et /ou plan d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure	* Nombre de sites de collecte / stockage / transformation et l'identification des sites audités sur site par rapport aux critères 2BS.	Rapport d'Audit et /ou plan d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure	<p>* Si STD 01 s'applique, donner le nombre et les noms des fermes / points d'origine vérifiés selon les critères 2BS. Donner également le nombre de sites de collecte vérifiés selon les critères 2BS.</p> <p>Fournir des preuves documentées de la revue (situation, contexte, niveau de risque / quantités de produit collectées).</p> <p>Spécifier de manière systématique lorsque les fermes / points d'origine sont audités sur site.</p>	Rapport d'Audit et /ou plan d'audit
	* Spécifier si l'audit s'est déroulé selon le plan d'audit prévu. Si non, la raison pour les modifications doit être détaillée.	Rapport d'audit



4. Information sur le Certificat

Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	* Identification de l'Organisation de Certification et le numéro du contrat avec 2BS (2BS + numéro à 2 chiffres).	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	* Nom et adresse de l'entité légale sous contrat avec l'OC.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	* Numéro d'identification 2BS	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	* L(es) activité(s) couvert(es) par le périmètre de la vérification (par exemple, site de collecte, Moulin à huile, usine d'éthanol,...). Les activités techniques doivent être clarifiées avec autant de détails que possible (séchage, raffinage, ...) pour identifier les étapes dans le processus de transformation.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	*Standard applicable qui est utilisé pour la vérification.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 instructions du certificat, page 1	*La date et la validité de la décision de certification: - date originale de certification - date de début de certification - date de fin de certification - date de publication du certificat	Rapport d'Audit (conformité avec le certificat)
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe I	*Le(s) site(s) avec localisation et/ou adresse(s) liées à l'entité légale.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe I	*Pour chaque site (entité légale incluse), le type d'activité concernée. L'activité de l'entité légale peut être différente du/des site(s) inclus dans le périmètre de certification.	Rapport d'audit



Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe I	*La date de la mise à jour de l'annexe I.	Rapport d'Audit (conformité avec l'annexe I)
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe II	* Le types de matière première achetée et utilisée dans l'activité de la Société auditée et couverte par le périmètre de la certification = rentrée de matières durables. Chaque matière première doit être listée individuellement et en détail (par exemple, colza, huile de palme, huiles de cuisson usagées...)	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe II	* Le type de produits / biocarburants transformés par l'activité de la Société auditée et couverte par le périmètre de la certification = sortie de matières durables.	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe II	* Pour chaque sortie de matière, le type d'émission GES transmise à l'opérateur suivant. En cas de valeur NUTS2, se référer à la liste publiée pour chaque pays : http://ec.europa.eu/energy/en/topics/renewable-energy/biofuels le paragraphe "Emissions de la culture de biocarburants – rapports nationaux"	Rapport d'audit
- 2BS-PRO-02 procédure - 2BS-CER-03 Instructions du certificat, Annexe II	*La date de la mise à jour de l'annexe II.	Rapport d'audit (conformité avec l'annexe II)



5. Profil de l'Opérateur Economique

Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
- Standard 2BS STD01 indicateur 0.1.1 2BS-PRO 02 procédure, section 1.6	*Nom de société de l'entité légale, l'adresse, le téléphone, le mail.	Rapport d'audit
- Formulaire demande le numéro du certificat 2BS	Spécifier si l'opérateur économique est un participant affilié avec une organisation professionnelle 2BS un participant tiers. Nom de l'organisation professionnelle le cas échéant. Si l'opérateur économique est affilié avec un autre opérateur économique qui est déjà certifié par 2BS, donner le numéro de certificat de cet autre opérateur.	Rapport d'audit
STD01 - Indicateur 0.3.1 STD02 - Indicateur 0.4.1	*Nom, téléphone, mail du représentant 2BS de l'opérateur économique certifié.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
STD02 – indicateur 0.1.2 2BS-PRO 02 procédure, section 1.6	* Famille de produits et de produits transformés / commercialisés selon les revendications de durabilité.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – indicateur 1.2.3 STD02 – indicateur 1.2.3	* Spécifier le volume / la quantité de biomasse durable vendue / commercialisée depuis le dernier audit (1) par type de biomasse et pays d'origine (1) ou prévue d'être vendue ou commercialisée dans le cas d'un audit initial.	Rapport d'audit
STD02 – indicateur 0.1.2 2BS-PRO 02 procédure section 1.6	* Bref descriptif des processus de l'opérateur pour lesquels il est certifié. Le périmètre de l'audit doit être cohérent avec ce descriptif.	Rapport d'audit



Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
STD02 – indicateur 0.1.2	Lorsque le standard STD 02 s’applique, * Spécifier si l’opérateur produit des biocarburants de déchets et / ou de résidus. Décrire la nature (Nom, code lié au nom de la matière de déchet ou de résidu, le cas échéant la catégorie appropriée d’huiles et graisses animales) de la biomasse.	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle
2BS-PRO 02 Procédure – section 1.6	* Spécifier le nombre de sites de collecte / de transformation, tous les types de biomasse associés au système de surveillance de la durabilité. Décrire la nature des activités associées (stockage, processus, transport)	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – indicateur 1.1.1 STD02 – indicateur 1.1.1	* Nombre d’unités logistiques par type de biomasse et justifiées selon le guide d’interprétation.	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle
STD02 – indicateur 0.1.2	* Lorsque l’opérateur sous-traite une partie de son activité, spécifier la nature des processus des sous-traitants et les sites concernés.	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – indicateur 0.1.2	Lorsque le standard STD 01 s’applique * Spécifier le nombre de contributeurs à la campagne audité, en distinguant entre les types de biomasse.	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – principe 1 STD02 – principe 1	* Descriptif fonctionnel du bilan massique. Si l’opérateur économique est certifié par plusieurs schémas de durabilité, les auditeurs doivent vérifier que les entrées de matières premières durables ne sont pas simultanément enregistrées dans les bilans massiques de chaque différent schéma de durabilité.	Rapport d’Audit et/ou liste de contrôle



Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
STD01 – principe 2 STD02 – principe 2 2BS-PRO 03 procédure	* Descriptif de la méthodologie utilisée pour déterminer les caractéristiques GES de la biomasse. Spécifier s'il s'agit d'une valeur par défaut globale, d'une valeur par défaut par type de produit, d'une valeur réelle calculée ou d'un mélange de valeurs réelles et par défaut détaillées.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – principe 2 STD02 – principe 2	* Spécifier les valeurs utilisées pour le périmètre du reporting GES avec les unités associées.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
STD01 – principe 2 STD02 – principe 2 2BS-PRO03 procédure	* Identifier le calculateur utilisé pour la détermination des valeurs réelles calculées.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle

6. Utilisation de listes de contrôle d'audit

Afin de rendre les rapports d'audit plus exhaustifs et vérifiables, les auditeurs seniors doivent utiliser des listes de contrôle d'audit qui sont disponibles pour chaque standard, "2BS STD 01 Liste de contrôle" et "2BS STD 02 Liste de contrôle".

Ces listes de contrôle sont considérées comme étant une partie obligatoire du rapport d'audit. Chaque ligne doit être remplie. Il se peut qu'un sujet soit 'Non-Applicable', et si jamais c'est le cas, cette information doit être indiquée dans la dernière colonne. Si la ligne s'applique, il faut au minimum un commentaire écrit pour expliquer l'avis de l'auditeur même si le point est considéré comme "conforme". En cas de Non-conformité, comme d'habitude pendant un audit une explication claire du point doit être correctement détaillée, c'est-à-dire, l'exigence, les preuves, la défaillance au niveau de l'indicateur et l'impact au niveau critère et principe le cas échéant.



7. Conclusions de l'audit

Liens avec les documents 2BS	Informations exigées	Document associé
	* Spécifier le nombre de non-conformités constatées par niveau de criticité (mineure, majeure, critique) et le nombre d'observations (commentaires).	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
2BS-PRO 02	* Pour chaque non-conformité identifiée, <u>l'exigence, les preuves, la non-conformité, et le délai</u> pour corriger la non-conformité.	Rapport d'Audit et/ou liste de contrôle
	* Le cas échéant, spécifier si la revue des non-conformités identifiées lors du précédent audit a permis à l'auditeur de valider les actions correctives effectuées, ou si leur classification (mineures, majeures, critiques) a été modifiée suite à la revue.	Rapport d'audit
2BS-PRO 02	* Conclusions générales, avec une recommandation de certification, ou une recommandation pour un audit complémentaire, ou une recommandation pour une suspension du certificat. Résumé de la conformité du système qui a été vérifié, faisant référence aux principes du standard 2BS.	Rapport d'audit
2BS-PRO 02	* Les conclusions générales du rapport d'audit seront précédées de la phrase suivante : " basé sur notre revue, rien ne nous fait croire qu'il y a des erreurs dans les preuves d'audit " et suivies de la signature/identification de l'auditeur"	Rapport d'audit

Annexes :

2BS STD 01 Liste de contrôle

2BS STD 02 Liste de contrôle

2BSvs-CER-03 – Instructions du certificat